



Guide d'utilisation des scores

Test TFI™



Sommaire

Avant-propos	1
Vue d'ensemble	2
Le test <i>TFI</i> [™]	2
ETS	2
Développement du test TFI	2
Qui passe le test TFI ?	3
Pourquoi passer le test TFI ?	3
Contenu et format du test <i>TFI</i>[™]	4
Contenu du test	4
Format du test	4
Partie I : Compréhension Orale	4
Partie II : Compréhension Écrite	5
Se préparer à passer le test TFI	5
Administration du test TFI	6
Où passer le test TFI ?	6
Combien de fois puis-je passer le test TFI ?	6
Sécurité du test	6
Obligations en matière d'identification	6
Partie 1. Informations destinées à toutes les personnes désireuses de passer le test	6
Partie 2. Pièces d'identité principales recevables	7
Partie 3. Pièces d'identité complémentaires	8
Partie 4. Pièces d'identité non recevables	8
Procédures et réglementation en usage dans les centres de test	9
Renvoi de la session du test	9
Handicaps	10
Irrégularités dans les tests	10
Résultats au test TFI	11
Procédures de correction et de communication des résultats	11
Numérisation	11
Reporting	11
Liste de résultats	11
Rapport de score	11
Attestation de résultats	12
« Réussir » le test TFI	12
Interprétation des scores	12
Candidats repassant le test	13
Demande de contre correction	13
Archivage des données relatives aux scores	13
Invalidation de scores	13

Utilisation des scores du test TFI™	14
Équité du test	14
Principes et lignes directrices relatives à l'utilisation des scores du test TFI	15
Introduction	15
Principes	15
Lignes directrices	16
L'utilisation appropriée des scores de test TFI	16
Utilisations appropriées	16
Caractéristiques statistiques du test TFI	17
La population définie	17
Intercorrélations entre les scores	17
Fiabilité	17
Erreur de mesure standard	17
Recherche	17
Études de validité	17
Publications	18
Contacteur le Programme TFI	18

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet www.etsglobal.org ou contacter votre représentant ETS Global local. Une liste des représentants ETS Global est disponible sur notre site internet www.etsglobal.org. S'il n'y a aucun représentant ETS Global dans votre pays, veuillez nous contacter :

ETS Global - 43 rue Taitbout, 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 75 95 20
E-mail : serviceclient@etsglobal.org
www.etsglobal.org

Avant-propos

Le Guide de l'utilisateur des scores *TFI*[™] a été élaboré pour les centres de test, les entreprises, les écoles et toute autre partie intéressée par le test TFI. Il décrit les différentes utilisations possibles du test TFI et explique de quelle façon il est administré.

Pour obtenir de plus amples informations ou pour mettre en place des sessions de test, veuillez s'il vous plaît prendre contact avec un conseiller ETS Global au 01.40.75.95.20 ou par email à serviceclient@etsglobal.org.

Vue d'ensemble

Le test TFI™

Le test TFI™ est un test de compétence pour les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français. Il mesure les compétences en français nécessaires au quotidien pour les personnes évoluant dans un environnement professionnel à dimension internationale. Les scores obtenus au test TFI indiquent dans quelle mesure les personnes testées peuvent communiquer en français avec les autres dans la réalisation de leur travail. Le test ne nécessite pas de connaissances ni de vocabulaire spécifiques, il ne mesure que l'aptitude à parler le français requis pour l'accomplissement de son activité professionnelle au quotidien.

ETS

Notre mission chez ETS consiste à œuvrer pour le progrès de la qualité et de l'équité dans l'éducation des personnes dans le monde entier. Nous aidons les professeurs à enseigner, les élèves à apprendre, et les parents à mesurer les progrès de leurs enfants sur le plan intellectuel mais aussi en matière d'éducation. Nous atteignons ces objectifs grâce à :

- Une écoute attentive prêtée aux éducateurs, aux parents, et à toute critique.
- Une compréhension des besoins des élèves et de leurs institutions.
- Une avant-garde vouée au développement de produits et services innovants.

Notre mission : œuvrer pour le progrès de la qualité et de l'équité dans l'éducation en mettant à disposition de moyens justes et fiables de mesure de la compétence, mais aussi en investissant dans la recherche et tout autre service contribuant à la réalisation de cet objectif.

Nos produits et services mesurent les connaissances et compétences, promeuvent l'apprentissage et les performances scolaires, soutiennent l'éducation et le développement professionnel pour toutes les personnes dans le monde entier.

Notre vision : être reconnu comme le leader mondial dans la mise à disposition d'outils d'évaluation justes et viables, en matière de recherche, ainsi que dans la proposition de produits et services connexes visant à aider les parents, enseignants, établissements scolaires, entreprises, gouvernements, pays, Etats, les spécialistes de l'évaluation et les chercheurs.

Nos valeurs : responsabilité sociale, équité, opportunité et qualité ; nous mettons ces valeurs à profit en écoutant les enseignants, les parents, et en considérant toute critique qui nous est adressée. Nous nous informons sur les besoins des élèves et des institutions qu'ils fréquentent. Nous conduisons le développement de produits et de services pour aider les professeurs à enseigner, les élèves à apprendre, et les parents à mesurer le progrès intellectuel de leurs enfants.

Développement du test TFI

Conçu sur le modèle du test TOEIC®, le test TFI a été conçu pour répondre aux besoins des personnes non-francophones à communiquer en français dans un contexte professionnel et lors d'échanges internationaux. Test standardisé, donnant des scores fiables quelle que soit la version du test, il mesure les compétences en français suivant une échelle continue de scores. Le test est composé de deux sections - section compréhension écrite - reading - et compréhension orale - listening - avec la composante audio de la section "listening" comprenant des accents français et canadiens français. Les questions du test sont créées sur la base de documents sélectionnées dans une série de contextes réels et sont soumises à une série de révisions de contenu par les spécialistes de l'évaluation linguistique chez ETS.

Qui passe le test *TFI*™ ?

- Les personnes se préparant à travailler dans des organisations où le français est utilisé
- Le personnel utilisant le français dans un cadre professionnel.
- Les candidats à des formations dispensées en français.
- Les personnes suivant des programmes de formation en langue française.

Pourquoi passer le test *TFI* ?

Utiliser le test *TFI*™ permet aux organismes de formation de créer des groupes de niveau homogènes, de valider les progrès des participants grâce à un test indépendant et, ainsi, les motiver dans leurs efforts.

Mesure juste et objective de la maîtrise du français, le test *TFI* vous permet de :

- Vérifier votre niveau de compétence actuel en français.
- Obtenir les qualifications nécessaires pour un nouveau poste et/ou une promotion dans une société.
- Améliorer vos références professionnelles.
- Suivre vos progrès en français.

Les responsables peuvent, dans certains cas, déterminer le niveau à atteindre en vue de l'obtention d'un diplôme. Un score minimum au test *TFI* peut également être exigé pour postuler à certaines formations de type universitaire.

Contenu et format du test *TFI*[™]

Contenu du test

Voici quelques exemples de contexte et de situations divers que vous pouvez trouver dans les questions du test *TFI*[™] :

- **Le développement en entreprise** : recherche et développement de produits
- **Les repas d'affaires et informels** : banquets, réceptions, réservations de restaurants
- **Les loisirs** : cinéma, musique, théâtre, art, expositions, musées, médias
- **La finance et la gestion de budget** : banque, investissements, impôts, comptabilité, facturation
- **La gestion d'affaires** : contrats, négociations, fusions, marketing, vente, garantie, planification d'entreprise, conférences, relations de travail
- **La santé** : assurance maladie, rendez-vous chez le médecin, les dentistes, cliniques, et hôpitaux
- **Le logement / le patrimoine immobilier d'entreprise** : construction, spécificités, achat et location, services d'électricité et gaz
- **La production** : direction d'usine, chaînes de montage, contrôle qualité
- **L'activité au bureau** : les réunions de conseil, comités, lettres, notes de service, téléphone, fax, e-mail, matériel et mobilier de bureau, et autres procédures courantes.
- **La gestion du Personnel** : recrutement, embauche, départ en retraite, salaires, promotions, candidature pour un emploi, annonces d'emploi, pensions, primes
- **La gestion des achats** : commande de fournitures, transport maritime, factures
- **Domaines techniques** : électronique, technologie, ordinateurs, laboratoires et matériel connexe, caractéristiques techniques
- **Les voyages** : trains, avions, taxis, bus, bateaux, ferries, billets, horaires, annonces des stations en gare et au sein des aéroports, location de voiture, hôtels, réservations, retards et annulations.

Format du test

Le test *TFI* dure une heure et cinquante minutes, requiert l'utilisation d'une feuille de réponses et d'un crayon, et propose 180 questions à choix multiples réparties en deux parties : Compréhension orale et Compréhension écrite.

Partie I : Compréhension Orale

La Section Compréhension Orale évalue votre degré de compréhension du français parlé. Elle se compose de trois parties et comporte 90 questions administrées par cassette audio. Il vous sera demandé de répondre à des questions basées sur divers éléments enregistrées en français. Durée totale : environ 42 minutes.

- Section I : Questions
- Section II : Dialogues
- Section III : Conversations

Partie II : Compréhension Écrite

La Section Compréhension Écrite est composée de trois parties et sert à évaluer votre degré de compréhension du français écrit. Vous lirez différents documents et répondrez à votre rythme à 90 questions basées sur le contenu des documents qui vous sont fournis. Durée totale : 68 minutes.

- Section IV : Phrases incomplètes
- Section V : Textes à compléter
- Section VI : Passages simples

Les candidats répondent à chaque question en noircissant la lettre appropriée (A), (B), (C), ou (D) sur la grille de leur feuille de réponses. Bien que la durée réelle du test soit d'environ une heure cinquante, un délai supplémentaire est nécessaire pour permettre aux personnes testées de compléter le questionnaire TFI sur la feuille de réponse. Par conséquent, deux heures et demie sont requises pour passer le test.

Se préparer à passer le test *TFI*[™]

Le test *TFI*[™] n'est pas basé sur le contenu d'un cours de français en particulier, mais sur la compétence du candidat à l'examen - sa capacité globale à utiliser le français. L'amélioration de la compétence en français peut prendre un certain temps et est généralement réalisée grâce à une judicieuse combinaison entre l'étude et la pratique de la langue. Avant de passer le test TFI, il est important de se familiariser avec le format du test et la façon de reporter les réponses sur la feuille. L'attention peut ainsi être portée sur les questions elles-mêmes, et non pas sur le format du test. Le Manuel du Candidat fournit des informations sur le test et familiarise les candidats avec le contenu et le format de l'épreuve afin qu'ils soient plus à l'aise lors du passage du test. En outre, les candidats sont encouragés à s'immerger autant que possible dans la pratique régulière du français, notamment s'ils n'ont pas travaillé la langue depuis un moment.

De nombreuses façons de pratiquer le français sont à la disposition des candidats, il peut s'agir de lecture, de visionnage de vidéos ou chaînes de télévision francophones, d'écoute de cassettes, de la participation à des cours de français ou encore en discutant avec des amis ou collègues.

Administration du test TFI™

Où passer le test TFI ?

Le test TFI™ est disponible dans le monde entier. Une session de test peut être organisée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme demandant aux employés ou aux candidats à un poste de passer le test TFI. Si aucune session de test n'est proposée par votre institution, contactez votre représentant ETS Global local pour connaître les dates et lieux des sessions du test auxquelles vous pourrez participer.

Combien de fois puis-je passer le test TFI ?

Il faut attendre au moins 28 jours avant de pouvoir repasser le test TFI. Si vous passez le test plus d'une fois en 28 jours, il ne sera pas noté et vous ne serez pas remboursé. Vous devrez payer à nouveau pour repasser le test une fois que les 28 jours seront passés.

Sécurité du test

Dans le cadre de la gestion d'un programme de test mondial, le programme TFI et les correspondants locaux agréés ETS considèrent que le maintien de la sécurité dans les centres de test revêt une importance capitale.

Pour offrir aux utilisateurs l'évaluation de compétence en langue française la plus fiable possible, le programme TFI revoit en permanence ses procédures et les affine au besoin afin d'accroître la sécurité du test avant, pendant et après l'administration.

Obligations en matière d'identification

Tous les candidats au test doivent lire la Partie 1. Selon que vous passerez le test dans votre pays de citoyenneté, ou non, vous devrez également lire soit la Partie 2, soit la Partie 3.

Partie 1. Informations destinées à toutes les personnes désireuses de passer le test

Vous devez être en possession d'une pièce d'identité recevable et en règle, signée et comportant une photographie afin d'être admis au centre de test. Les documents expirés ne sont pas acceptés. La photographie sur votre pièce d'identité doit être récente et reconnaissable. Les originaux doivent être présentés, les copies ne seront pas acceptées. Les impératifs en matière d'identification seront appliqués strictement. C'est votre responsabilité qui est engagée en ce qui concerne la prise de connaissance et la compréhension des instructions et des obligations.

Si votre pièce d'identité principale ne comporte pas de photographie ou de signature, vous avez l'obligation de présenter deux documents d'identité sans signature établis par le gouvernement.

Si vous vous présentez au centre de test sans la pièce d'identité exigée, l'administrateur du test ne vous acceptera pas et vous perdrez le montant des frais d'inscription.

Lorsque vous vous inscrivez au test, **vous devez impérativement utiliser le même nom que celui qui apparaît sur la pièce d'identité principale que vous présenterez au centre de test.** Faites attention de mentionner votre prénom et votre nom de famille en entier. **Ne vous inscrivez pas** sous un surnom. Si le nom indiqué sur votre pièce d'identité principale n'est pas le même que celui donné lors de l'inscription, vous ne serez pas autorisé à passer le test. Vérifiez le nom figurant sur votre notification d'inscription. Si le nom ne correspond pas à celui figurant sur votre pièce d'identité, veuillez contacter ETS Global ou son représentant local.

Seules les fautes d'orthographe de votre nom pourront être corrigées lors de l'enregistrement — AUCUN CHANGEMENT DE NOM NE SERA TOLÉRÉ. Si vous avez changé de nom, quelle qu'en soit la raison, même en cas de mariage, vous devez quand même présenter une pièce d'identité principale avec le nom sous lequel vous vous êtes inscrit, sous peine de ne pouvoir passer le test.

Si l'organisateur au centre de test doute de votre identité, vous serez dans l'obligation de fournir une preuve supplémentaire de votre identité.

Si une confirmation positive n'est pas possible, on pourra alors vous refuser l'accès au centre de test et vous perdrez le montant des frais d'inscription. L'admission au centre de test n'implique pas que votre pièce d'identité est recevable, ou que votre score sera enregistré. Tous les cas de doute rapportés quant à une pièce d'identité seront soumis à une vérification et à une approbation par l'Office of Testing Integrity de ETS ou du représentant local d'ETS Global.

Le personnel du centre de test vérifiera votre identité avant de vous attribuer un siège pour passer le test. Le responsable vérifiera votre signature pour contrôler que vous êtes bien la personne qui figure sur la photo d'identité.

La photographie sur votre pièce d'identité doit être récente et reconnaissable. Par exemple, une photographie prise à l'âge de 10 ans ne sera pas acceptée.

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre aux exigences en matière d'identification ou si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter ETS Global avant votre inscription au test.

Partie 2. Pièces d'identité principales recevables

Si vous passez le test DANS votre pays de citoyenneté

- Passeport avec photographie et signature
- Carte nationale d'identité avec photographie et signature
- Permis de conduire avec photographie et signature établi dans le pays de passage du test
- Carte d'identité militaire avec photographie et signature

Si vous passez le test EN-DEHORS de votre pays de citoyenneté

- Passeport avec photographie et signature
- Permis de conduire avec photographie et signature établi dans le pays de passage du test
- Carte d'identité militaire avec photographie et signature

Les étrangers qui résident dans le pays où le test est organisé et qui bénéficient du statut de réfugié peuvent présenter une carte de séjour sécurisée, émise par le gouvernement (pas un simple document papier ou une lettre, même si celle-ci est signée et tamponnée), comportant une photographie, une signature, et la mention du statut.

Session de test dans l'Union Européenne/ Espace Schengen/Conseil de Coopération du Golfe (CCG)/Pays du Mercosur

Si vous passez le test dans l'une de ces unions intergouvernementales, vous pouvez présenter votre pièce d'identité nationale en cours de validité au sein de la même organisation intergouvernementale.

Si votre pièce d'identité principale n'est pas écrite en lettres de l'alphabet latin, vous devez également présenter une pièce d'identité secondaire en **lettres de l'alphabet latin** selon la liste des pièces d'identité complémentaires (voir la partie 3), comportant une photo récente et reconnaissable.

La carte doit comporter votre nom, une photo récente et reconnaissable, votre date de naissance et votre signature.

Si votre carte d'identité ne contient pas tous ces éléments, vous devrez présenter une pièce d'identité complémentaire (voir la partie 3).

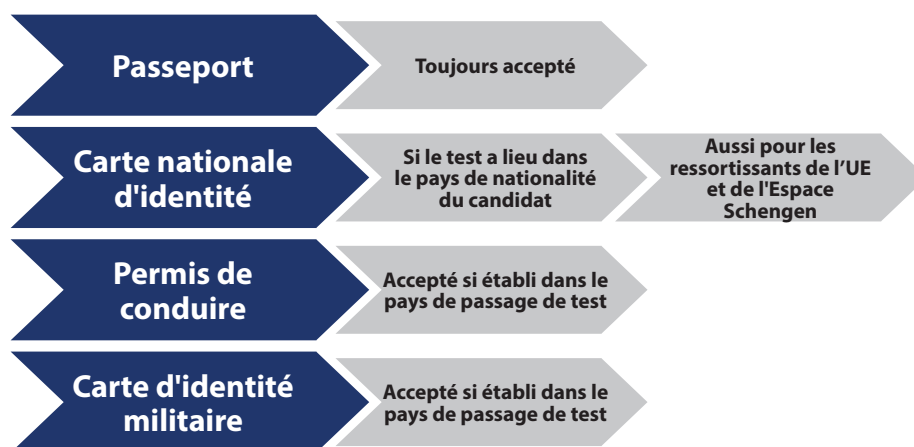
Partie 3. Pièces d'identité complémentaires

Si votre pièce d'identité principale ne comporte pas de photographie ou de signature, vous avez l'obligation de présenter l'un des documents d'identité complémentaires qui peuvent répondre aux exigences de photographie ou de signature ; vous devez présenter une des pièces d'identité complémentaires suivantes en plus de votre pièce d'identité principale. Les pièces d'identité complémentaires recevables pour palier au défaut de photographie ou de signature sont :

- Un document d'identité établi par le gouvernement qui n'a pas expiré, et qui peut être un passeport, un permis de conduire, une pièce d'identité officielle, nationale ou militaire. Cette énumération n'est pas exhaustive (il y a quelques exceptions : voir ci-dessous dans la partie 4 "Pièces d'identité non recevables").
- Carte d'étudiant

Partie 4. Pièces d'identité non recevables

- Toute pièce d'identité expirée
- Carte de crédit quelle qu'elle soit
- Carte de sécurité sociale
- Permis de conduire international
- Permis de conduite accompagnée ou toute pièce justificative temporaire
- Carte internationale d'étudiant
- Document ou lettre préparée devant notaire
- Carte d'identification d'employé
- Certificat de naissance
- Photocopie de la pièce d'identité



Procédures et réglementation en usage dans les centres de test

Les procédures et réglementations suivantes sont applicables pendant toute la durée de la session de test, qui commence lorsque vous êtes admis dans le centre de test et se termine lorsque vous quittez le centre.

- Aucun candidat ne sera accepté au-delà de l'horaire de convocation communiqué.
- Les livres, dictionnaires, feuilles de papier, notes, règles, calculatrices, sur-ligneurs, montres avec alarme et appareils électronique (en dehors du matériel nécessaire pour le passage du test) ou aide de quelque forme que ce soit, ne sont pas autorisés.
- Toute forme de papier est interdite en salle de test.
- Vous ne devez ni marquer, ni souligner de mots dans le livre de test, ni faire d'annotations dans le livret de test ou sur la feuille de réponse.
- Vous devez obtenir l'autorisation du surveillant pour quitter la salle d'examen. Le temps perdu ne pourra pas être rattrapé.
- Il n'y a pas de pause prévue pendant le test *TFI*[™]. Si vous devez sortir de la salle, vous devez remettre votre/vos document(s) d'identification au surveillant avant de sortir. A la fin du test, vous devrez rendre le livret de test et la feuille de réponses au superviseur du test.

Renvoi de la session du test

L'administrateur du centre de test est autorisé à vous exclure d'une session de test ou à retenir et finalement invalider votre score sans remboursement des frais d'inscription dans le cas où votre comportement irait à l'encontre des règles et procédures exposées ci-dessous, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Tenter de passer le test, ou passer le test pour quelqu'un d'autre ou envoyer quelqu'un passer le test pour vous.
- Ne pas être en mesure de fournir un document d'identification recevable, décrit ci-dessus, ou encore refuser la prise de photographie ou d'empreintes.
- Obtenir un accès non autorisé au test, à une partie du test, ou des informations à son propos (cela inclut le fait d'avoir accès aux questions ou aux réponses avant le jour du test ou d'apporter des informations sur le test dans le centre de test de quelque manière que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, à des documents d'identification, des appareils non autorisés, et toute autre méthode listée comme aide au test).
- Utiliser un téléphone ou téléphone cellulaire pendant la session ou pendant une pause.
- Utiliser une aide quelconque en rapport avec le test, telles que des stylos mécaniques, alpha-pages, bippeurs, calculatrices, livres, brochures, notes, règles, stylos sur-ligneurs, appareils stéréo et radios avec écouteurs, téléphones cellulaires, montres avec alarme (ainsi que celles avec flashes lumineux et alarmes sonores), chronomètres, dictionnaires, traducteurs, et tout appareil électronique ou photographique.
- Avoir un comportement perturbateur. Aucune forme de turbulence ne sera tolérée. L'administrateur de centre de test a tout pouvoir pour déterminer ce qui peut constituer un comportement perturbateur.
- Tenter de donner ou de recevoir de l'aide (la communication, quelle que soit sa forme, est interdite pendant le test. Discuter ou partager le contenu du test ou les réponses pendant le test, pendant les pauses et après le test est interdit).
- Communiquer ou tenter de communiquer le contenu du test hors du centre de test (en aucun cas le test ou une partie du test ne doit être communiqué, reproduit ou divulgué à qui que ce soit, quel qu'en soit le moyen [ex : électroniquement, verbalement ou par copie]).

- Apporter une arme ou arme à feu au centre de test.
- Apporter de la nourriture, des boissons ou du tabac dans la salle d'examen, à moins que vous ayez préalablement reçu une autorisation en raison d'un handicap ou d'un problème de santé.
- Quitter le centre de test pendant la session ou pendant les pauses.
- Quitter la salle d'examen sans autorisation.
- Prendre des pauses non prévues, excessives ou trop longues pendant la session de test. Les administrateurs de centre de test sont tenus de contrôler strictement les pauses non prévues et de signaler les candidats prenant des pauses excessives ou trop longues.
- Consulter, examiner ou travailler sur un test ou une partie d'un test sans y être autorisé, ou continuer à travailler lorsque le temps imparti est écoulé.
- Ne pas respecter l'une des règles sur le déroulement du test, expliquées dans ce manuel du candidat, et qui sont remises par l'administrateur, ou spécifiées dans le matériel de test.

ETS Global et les représentants locaux ETS Global se réservent le droit d'entreprendre toute action – y compris, mais ne s'y limitant pas, vous exclure des sessions de tests futurs et/ou retenir ou invalider votre score – en cas de non-respect des réglementations administratives du test, de non-respect des directives données par l'administrateur ou dans le cas où la validité des scores serait remise en cause. Si vos résultats sont annulés, ils ne seront pas reportés, et vous ne serez pas remboursé.

Handicaps

En réponse aux demandes des personnes handicapées, ETS Global ainsi que ses partenaires locaux s'assureront de mettre en place les aménagements nécessaires avec les administrateurs de centres de test lorsque les conditions locales le permettent pour administrer le test TFI avec des aménagements.

Parmi les aménagements qui peuvent être fournis, citons le temps supplémentaire, les pauses, les tests audio, un interprète en langue des signes, et d'autres aides habituellement utilisées par le candidat au test, de gros caractères et des versions non audio (sans stimulus oral) du test.

Toute demande d'aménagement devra être approuvée selon les règles et procédures du programme TFI. Ces procédures sont disponibles sur le site internet : www.ets.org/tfi.

Irrégularités dans les tests

Ces irrégularités sont en lien avec l'administration du test. Il peut s'agir d'une défaillance de l'équipement utilisé, un accès non autorisé au test par des personnes ou un groupe de candidats, ou de toute autre anomalie nuisant au bon déroulement d'une session (catastrophe naturelle et autres cas de force majeure). Lorsque de telles irrégularités se produisent, ETS et ETS Global octroient aux candidats impactés la possibilité de repasser le test dès que possible et sans qu'ils doivent engager de frais supplémentaires.

Résultats au test *TFI*[™]

Procédures de correction et de communication des résultats

Numérisation

Chaque candidat au test utilise un crayon pour marquer les réponses aux questions du test *TFI*[™] sur une feuille de réponses scannable. Informations sur l'historique de l'apprentissage du français et l'utilisation du français par le candidat. Les informations sur l'historique de l'apprentissage du français et l'utilisation du français par le candidat sont également recueillies au moment de la session de test.

Les réponses et les informations sur le candidat sont ensuite lues par un lecteur optique et sont enregistrées par le système I-OPS (Integrated Operations, Processing, and Scoring system). Le système I-OPS est un progiciel conçu pour aider les bureaux du réseau ETS à scanner et à noter la numérisation et la notation des feuilles de réponses du test TFI, ainsi que le suivi de la performance des candidats individuels, des groupes de candidats, des clients et des pays.

Reporting

Une fois les tests corrigés, les résultats sont communiqués à l'employeur ou à l'établissement scolaire du candidat sous la forme d'une liste de résultats. La liste des résultats est destinée à un usage interne uniquement et ne peut être utilisée par les candidats individuels comme une indication de leur score "officiel". Les clients peuvent choisir de fournir à leurs candidats un rapport de score individuel ou un certificat de réussite.

Des rapports statistiques supplémentaires, tels que les résultats de l'ensemble des candidats d'une organisation pour une période donnée, peuvent être produits par le bureau de son représentant ETS local.

Liste de résultats

Les clients reçoivent une liste de tous les résultats de leurs candidats au test sous la forme d'une liste de résultats. Chaque liste de résultats comprend :

- Les scores individuels (compréhension oral - listening, compréhension écrite - reading et score total).
- Les scores de la dernière session de test (y compris le score moyen, la distribution de fréquence et l'étendue des scores).
- Les scores obtenus lors de toutes les sessions de test au sein de la même institution.
- Scores au sein de l'industrie à laquelle le client est affilié.
- Scores obtenus dans le pays auquel le client est affilié.

Rapport de score

Les résultats obtenus par un candidat à un test sont déterminés par le nombre de questions auxquelles il a répondu correctement. Le nombre de réponses correctes dans chaque section, Listening et Reading, est converti en un nombre sur une échelle de 5 à 495. En additionnant les scores de compréhension orale et de compréhension écrite, on obtient un score total sur une échelle allant de 10 à 990. La procédure statistique utilisée pour convertir les scores en une échelle commune pour chaque section garantit que les scores des sections du test TFI peuvent être comparés entre les différentes versions du test. Il n'y a pas de pénalité pour les mauvaises réponses.

Si un candidat passe le test par l'intermédiaire d'un employeur ou d'un organisme de parrainage, le score est communiqué à l'employeur. Il est de la responsabilité de l'employeur ou de l'organisation de fournir au candidat son score. Si un candidat passe le test de manière indépendante, il recevra son rapport de score directement du bureau de son représentant ETS local.

Certificat de passage

Le Certificat de Passage du test *TFI*[™] constitue une reconnaissance de votre maîtrise du français. Le Certificat de Passage du test TFI n'est pas délivré par certains de nos services. Contactez votre représentant local pour l'obtenir et en vérifier la disponibilité.

Le Certificat de Passage mentionne :

- votre nom,
- votre score concernant la section "Listening" du test, ainsi que celui de la section "Reading" et enfin le score total,
- la date et le lieu du test,
- le nom de l'organisation ayant organisé le test,
- un format permettant de l'encadrer,
- un score corrélé sur le CECRL.

Attestation de résultats

À quelques exceptions près, en fonction des conditions locales, le rapport de score du test TFI est envoyé aux candidats dans les 5 jours ouvrables après l'administration du test.

« Réussir » le test TFI

Le test TFI n'est pas un test que l'on « réussit » ou auquel on « échoue ». Tous les emplois et toutes les tâches ne requièrent pas le même niveau de compétence en français. Le test TFI mesure plusieurs niveaux de compétence en français. Il permet aux participants de se fixer des objectifs, et de vérifier leurs progrès dans le temps, de prouver ce qu'elles sont capables d'exécuter en français à moment précis. L'existence d'une échelle unique et permanente permet également aux apprenants de se fixer des objectifs réalisables et de mesurer leurs progrès au fur et à mesure que leur français s'améliore. Certaines sociétés ont recours au test TFI pour définir leur propre échelle de scores, basées sur les niveaux de français nécessaires pour assumer des responsabilités particulières. D'autres sociétés proposent des formations de français pour aider leurs employés à atteindre les scores visés.

Interprétation des scores

Les scores que vous obtiendrez sont déterminés en fonction du nombre de questions auxquelles vous avez donné une bonne réponse. Il n'y a pas de points de pénalité en cas de mauvaise réponse. Le nombre de bonnes réponses à chacune des sections, Compréhension Orale et Compréhension Écrite, est converti en un nombre situé sur une échelle de 5 à 495. La procédure statistique utilisée pour convertir les scores par rapport à une échelle commune pour chacune des sections garantit que les scores du test TFI Listening and Reading peuvent être comparés sur différentes versions de test, qui indiquent des niveaux similaires de compétence en français.

Si vous êtes amenés à passer différentes versions sur une courte période, vous obtiendrez des résultats très similaires qui se situeront autour de votre niveau réel. Dans 2 cas sur 3 votre score de la partie Listening variera de ± 22 points autour de votre score réel tout comme pour la partie Reading (± 22 points).

Candidats repassant le test

Les personnes qui passent une autre version du test *TFI*[™] peuvent obtenir des scores légèrement différents de ceux qu'ils ont obtenus la première fois. Les candidats se posent généralement la question suivante : « A partir de quel écart entre deux scores de compréhension orale ou compréhension écrite puis-je considérer qu'il y a eu une vraie différence de niveaux de compétences ? ». Cette question implique deux tests indépendants, passés à différents moments. On appelle l'erreur de mesure associée au score obtenu lors d'une session de test « Erreur de Mesure Standard ». On appelle les erreurs de mesure associées à deux sessions différentes « Erreur de Différence Standard » (SEdiff). La SEdiff pour chacune des sections de compréhension orale et compréhension écrite est d'environ 32 points sur l'échelle convertie des scores.

Considérons un candidat qui commencerait sa formation avec un score de compréhension orale de 300 points et finirait avec un score de 340 points, sur une autre version du test. Ce candidat va-t-il vraiment améliorer sa compréhension orale, ou la différence n'est-elle qu'un coup de chance statistique ? Pour savoir s'il s'agit d'une réelle augmentation du score du test TFI, on doit calculer un intervalle de +/- 1 SEdiff, soit le score obtenu +/- 32 points. Dans notre exemple, le candidat a réellement amélioré ses compétences, car le score obtenu après la formation est hors de l'intervalle de la SEdiff (c'est-à-dire entre 268 et 332). En utilisant l'intervalle, nous pouvons affirmer avec 68 % de certitude que le candidat a vraiment amélioré ses compétences entre les deux tests.

Demande de contre correction

Les candidats qui ont l'impression que leur score ne reflète pas réellement leur niveau de compétence en anglais sont enjoint à prendre contact avec notre service client, dans les 6 mois suivant la date de test. Le service scoring va alors recorriger la feuille de réponses et mettra à la disposition du candidat une seconde attestation ou score report. Si une différence de scores est établie entre la première et la seconde attestation, ETS Global effectuera la contre correction à sa charge. En revanche, si aucune différence de scores n'est établie entre la première et seconde attestation, le candidat devra assumer les frais liés à la contre correction.

Archivage des données relatives aux scores

Afin de fournir aux candidats et aux employeurs un résumé historique des résultats des tests, tous les résultats seront conservés pendant deux ans à compter de la date d'administration du test.

Invalidation de scores

ETS Global se réserve le droit de prendre toutes les mesures, comprenant (sans s'y limiter), l'interdiction du candidat de s'inscrire à nouveau à une session de test et/ou d'invalider son score – parce qu'il ne s'est pas plié aux procédures d'administration du test ou n'a pas suivi les consignes données par l'administrateur de test/superviseur. Si les scores sont invalidés ils ne sont alors pas communiqués et les frais liés au test ne sont pas remboursés.

Utilisation des scores du test *TFI*[™]

Équité du test

Le programme *TFI*[™] d'ETS et ses correspondants locaux agréés ETS ont pris les mesures nécessaires pour s'assurer autant que possible que les tests et les scores obtenus sont équitables pour tous les candidats, sans distinction de sexe, âge, nationalité, et profil du candidat.

L'ensemble de nos produits et services, y compris les questions posées à nos tests, nos outils d'évaluation, supports didactiques, ainsi que nos publications sont évalués dans leur phase de développement afin de s'assurer qu'ils respectent les points suivants:

- Non offensants ou source de controverses.
- N'accentuent pas les stéréotypes établis pour un groupe.
- Ne sont pas empreints d'une quelconque discrimination, qu'elle soit d'ordre raciale, ethnique, sexuelle, socio--économique ou ayant trait à tout autre type de partialité.
- Exempt de tout contenu considéré comme inapproprié ou insultant à l'égard de tout groupe.

Tous nos tests et autres produits sont soumis à un examen rigoureux pour s'assurer du respect de nos directives d'équité.

• **Les normes d'ETS pour la qualité et l'équité**

- Tout test mis au point par ETS doit répondre à nos exigences en termes de normes pour la qualité et l'équité - *Standards for Quality and Fairness*. Ces normes reflètent notre investissement personnel pour élaborer des tests qui soient équitables, viables et fiables tant aux yeux de la justice que de l'opinion public.
- Le département chez ETS responsable de la conformité à nos normes - *The ETS Office of Professional Standards Compliance*, audite chacun de nos programmes de test pour vérifier qu'ils entrent bien en adéquation avec nos normes pour la qualité et l'équité - *Standards for Quality and Fairness*.

• **Vérification du respect du principe d'équité chez ETS - *ETS Fairness Review Guidelines***

- Cette vérification a pour objectif de contrôler que certains aspects des questions posées au test ne risquent pas de pénaliser un groupe en particulier sur une population donnée, leur empêchant de délivrer leur meilleure performance.
- De telles vérifications sont menées par des examinateurs spécialement formés dans cette perspective.

• **Les principes d'ETS pour l'équité sur le plan international et examen des outils d'évaluation - *ETS International Principles for Fairness Review of Assessments***

- Ces principes ont été mis au point afin qu'ETS puisse s'assurer que ses tests et produits associés sont équitables et adaptés à la culture du pays où ils sont utilisés.

Chaque membre du personnel d'ETS responsable de la rédaction et de la révision des questions posées au test suit une formation intensive pour être parfaitement familiarisé à notre processus d'examen d'équité. Notre engagement pour l'équité permet à ETS de se distinguer d'autres entreprises évoluant dans le domaine de l'évaluation de compétences.

Principes et lignes directrices relatives à l'utilisation des scores du test TFI™

Introduction

Ces directives sont conçues pour fournir des informations quant à une utilisation appropriée des scores au test TFI™. Elles concernent les sociétés et les écoles qui utilisent les scores afin de prendre des décisions importantes ayant trait à la promotion, l'embauche, l'évaluation, ou encore la carrière. Elles sont également destinées à protéger les candidats contre des décisions injustes qui peuvent résulter de l'utilisation inappropriée des scores. Le respect de ces directives est essentiel.

Les tests TFI sont conçus pour évaluer la compétence en anglais, adaptée aux besoins aujourd'hui recensés sur le marché international du travail. S'agissant de mesures dont on connaît les propriétés statistiques, les caractéristiques techniques ainsi que le haut niveau de qualité exigé, les scores de ces tests, lorsqu'ils sont correctement utilisés, peuvent contribuer à améliorer le processus : d'embauche, d'évaluation, de promotion de carrière et ce dans des entreprises locales, multinationales, et dans toutes autres organisations où la maîtrise de l'anglais est indispensable pour occuper un poste.

De plus en plus d'étudiants sont inscrits en Université pour acquérir les compétences professionnelles qui leurs sont demandées sur le marché du travail, et ce au niveau mondial. Par conséquent, il en résulte que toujours davantage d'écoles s'aident des scores de test TFI pour évaluer les compétences des élèves en anglais. Le Programme TFI et ses correspondants locaux agréés ETS ont l'obligation d'informer les utilisateurs des emplois appropriés des scores de test TFI, d'identifier et de tenter de remédier à tout cas d'abus. À cette fin, les politiques et directives suivantes sont disponibles pour tous les candidats au test TFI, les institutions et organisations qui requièrent un score au test TFI.

Principes

En vertu de leur obligation d'assurer une utilisation appropriée des scores de test TFI, le Programme TFI et ses correspondants locaux agréés ETS respectent une stricte politique de communication des scores et mettent les attestations à la seule disposition des commanditaires du test. L'objectif vise également à encourager les utilisateurs des scores à se familiariser à la validité des tests, afin de protéger la confidentialité des scores des candidats tout en assurant un suivi des cas d'abus éventuels. Les principes sont détaillés ci-dessous.

- **Confidentialité.** Les scores de test TFI, qu'ils soient au bénéfice d'une personne ou d'une institution, sont confidentiels et ne peuvent être communiqués sans l'autorisation de ladite personne ou institution ou en réponse à une procédure légale entreprise à cette fin.

Nous reconnaissons les droits du candidat à l'égard de sa vie privée pour ce qui relève de l'information qui est stockée dans une base de données gérée par ETS et son local ETS Global, et notre responsabilité à protéger les candidats contre toute divulgation non autorisée de l'information les concernant.

- **Encouragement de l'utilisation appropriée et enquête sur les abus signalés.** Tous les organismes utilisant les scores de test TFI ont l'obligation d'utiliser les scores en conformité avec les directives ci-dessous établies. Ainsi, ils se doivent de recourir à de multiples critères, d'accepter uniquement les scores officiels au test TFI, etc. Il incombe aux organisations de veiller à ce que toutes les personnes utilisant les scores de test TFI soient conscientes de ces lignes directrices et s'assurent d'une utilisation équitable des scores. Lorsqu'un cas d'abus dans l'utilisation des scores de test TFI est décelé, le programme TFI et ses correspondants locaux agréés ETS sont à la disposition des institutions concernées pour les aider à résoudre le problème identifié.

Lignes directrices

- **Utilisez des critères multiples.** Quelle que soit la décision à prendre pour un score obtenu par un candidat, des sources multiples d'information devraient être utilisées pour assurer l'équité et pour ne pas limiter l'évaluation à une seule mesure des compétences ou aptitudes. Ces sources peuvent être soit un deuxième ou troisième cycle effectué par le candidat, qui doit alors être pris en compte sur une moyenne pondérée cumulative, des années d'expérience dans le poste occupé ou à pourvoir, ou encore des recommandations formulées auparavant par des supérieurs ou collègues. Lorsqu'ils sont utilisés conjointement avec d'autres critères, les scores du test *TFI*[™] peuvent représenter un outil puissant d'aide à la décision pour l'embauche, l'évaluation, la promotion, ou l'orientation universitaire.
- **Accepter uniquement les scores officiels de résultats de test TFI.** Les seules attestations officielles de scores du test TFI sont celles émises par les correspondants locaux agréés ETS ou par ETS. Si un organisme administre un test TFI en interne sous l'approbation d'ETS, elle pourra recevoir et conserver les attestations TFI relatives à ce test. Les scores obtenus à partir d'autres sources ne doivent pas être acceptés. Pour toute question ayant trait à l'authenticité d'un relevé de notes, veuillez s'il vous plaît prendre contact avec votre correspondant agréé ETS, qui prendra soin de vérifier la validité du score et si une attestation officielle a bien été émise.

L'utilisation appropriée des scores de test *TFI*[™]

Toute utilisation du test TFI à des fins précises doit être préalablement examinée avant de se fonder sur les scores obtenus. La liste suivante relative aux utilisations appropriées des scores de test TFI est basée sur les principes et lignes directrices précédemment décrites. Cette liste se veut indicative et non exhaustive. Il peut y avoir d'autres utilisations possibles des scores au test TFI, mais une utilisation autre que celles énumérées ci-dessous devrait être discutée au préalable avec le personnel du programme TFI et avec les correspondants locaux agréés ETS afin de déterminer sa pertinence.

Si un usage autre que les utilisations appropriées ci-dessous énumérées est envisagé, il sera important pour l'utilisateur de valider le recours aux scores à cet effet. Le personnel du programme TFI et ses correspondants locaux agréés ETS peuvent vous conseiller dans cette perspective.

Utilisations appropriées

À condition que toutes les directives préalablement explicitées soient respectées, les scores de test TFI sont adaptés pour les utilisations décrites ci-dessous :

- Embauche de candidats à un poste vacant au sein d'une société ou d'un organisme où la pratique quotidienne du français est une compétence requise.
- Recrutement en stage de candidats au sein d'une société ou d'un organisme où la pratique quotidienne du français est une compétence requise.
- Promotion de candidats au sein d'une société ou d'un organisme où la pratique quotidienne du français est une compétence requise.
- Mesure du niveau de français d'étudiants en cycle secondaire ou en Université, ou de personnes évoluant dans un environnement de travail où la pratique quotidienne de l'anglais est requise.
- Mesure de la progression de personnes évoluant dans un environnement de travail où la pratique quotidienne du français est requise.

Caractéristiques statistiques du test *TFI*[™]

La population définie

Le test *TFI*[™] est conçu pour mesurer les compétences en langue française d'adultes dont la langue maternelle n'est pas le français. Les principaux pays dans lesquels le test *TFI* est administré sont les suivants : le Canada, les États-Unis, la France, l'Allemagne, Taïwan et la Jordanie.

Intercorrélations entre les scores

La corrélation moyenne entre les sections Listening and reading du test *TFI* est d'environ 0,88. Cette valeur indique qu'il existe une relation positive forte entre la performance d'un candidat au test à la section Compréhension écrite - Reading et la performance du candidat à la section de compréhension orale - listening du test *TFI*.

Fiabilité

La fiabilité est définie comme la proportion de variation observée étant due à une vraie variation de score. C'est une indication de la mesure dans laquelle les scores restent cohérents, indépendamment des conditions d'administration et/ou des versions du test. Le type de fiabilité utilisé pour le test *TFI* est une mesure de cohérence interne basée sur l'indice de fiabilité KR-20. L'indice de fiabilité KR-20 évalue dans quelle mesure l'ensemble des questions mesure un même concept. Plus les éléments du test sont homogènes, plus les performances des candidats seront cohérentes. La fiabilité des scores des sections compréhension orale et compréhension écrite de test *TFI* pour toutes les versions de notre échantillon de normalisation était d'environ 0,95.

Erreur de mesure standard

d'une fois sur l'autre ou d'un test à l'autre pour des raisons pouvant avoir, ou non, un lien direct avec la finalité du test. Par exemple, il se peut que vous connaissiez mieux les domaines abordés dans un test que dans un autre, ou tout simplement que vous deviniez plus de bonnes réponses au cours d'un des tests. Les raisons de ce manque de cohérence sont appelées erreurs de mesure. La mesure d'erreur standard est une estimation de la différence moyenne entre votre score réel - potentiel - et le score obtenu, et est d'environ 22 points sur l'échelle des scores pour chacune des sections compréhension écrite et compréhension orale. Le score réel d'un candidat peut être estimé comme égal au score obtenu au cours d'une session +/- 22 points. Par exemple, si vous obtenez un score de 300 à la section compréhension orale, votre score réel fluctuera entre 278 et 322, 68% du temps.

Recherche

Études de validité

Afin de mieux cerner la signification des scores obtenus au test *TFI* comme mesure de la maîtrise de la langue française, le test *TFI* a été administré en 2007 à quelque 2 500 candidats dans six pays. Ainsi qu'un inventaire d'auto-évaluation destiné à recueillir la d'auto-évaluation afin de recueillir la perception des candidats quant à leur capacité à effectuer une variété de tâches linguistiques quotidiennes en français. Les résultats de test *TFI* sont modérément liés aux auto-évaluations des candidats (déclarations de capacité). des candidats (déclarations de capacité) pour les tâches de lecture et d'écoute. d'écoute. Les corrélations entre les scores au test *TFI* compréhension orale et les déclarations d'aptitude à l'écoute étaient

modérément élevées (.56 à .60). Le site Les corrélations correspondantes entre les résultats du test *TFI*[™] Reading compréhension de l'écrit et les rapports d'évaluation de la lecture sont un peu plus faibles (.43 à .53), mais toujours statistiquement et statistiquement et pratiquement significatives. La fiabilité des auto-déclarations en tant que en tant que critère de validité a été soutenue par (a) rapports cohérents provenant d'échantillons indépendants de personnes indépendants et (b) la correspondance attendue avec des tâches linguistiques représentant les différents niveaux du Cadre européen commun (CEC) de référence pour les langues.

Publications

Les correspondants locaux agréés ETS peuvent fournir le matériel suivant :

- **Manuel du Candidat** : une description complète du test TFI et de son utilisation à l'intention des candidats.
- **Échantillon de test** : un échantillon de type contenant 35 questions, accompagné d'un enregistrement audio de 10 minutes et des questions de compréhension orale. .
- **Procédures d'administration du test TFI** : les procédures d'administration du test TFI décrivent les consignes de sécurité, l'affectation des sièges pour les candidats, les rapports d'irrégularité ainsi que d'autres instructions importantes pour administrer le test TFI. Il est destiné aux organismes qui administreront le test TFI dans leurs locaux.
- **Supplément de l'administrateur du test TFI** : Ce manuel fournit des informations spécifiques sur les responsabilités qui incombent à l'administrateur du test TFI, y compris les procédures que les administrateurs devraient suivre avant, pendant, et après l'administration du test TFI, ainsi que des suggestions pour aider l'administrateur à s'acquitter efficacement de ces responsabilités. Ce manuel doit être fourni avec les procédures de d'administration du test TFI.
- **Guide du test TFI Can-Do : Relier les scores au test TFI à la compétence linguistique en français** : présente une série de tableaux décrivant les activités que les personnes ayant passé le test sont capables de faire, sont capables de faire avec difficulté et ne sont pas capables de faire.

Contactez le Programme *TFI*[™]

Les candidats peuvent faire des commentaires lors du déroulement du test TFI en demandant au surveillant le Formulaire de Commentaires du Candidat.

Après votre passage du test TFI, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.ets.org/tfi afin de compléter notre Questionnaire de satisfaction.

Si vous avez des questions ou commentaires concernant le test TFI, veuillez contacter votre représentant local ETS, ou ETS Global, 43 rue Taitbout 75009 Paris – France, ou envoyez un e-mail à serviceclient@etsglobal.org.

ETS fournit une gamme complète de produits et de services pour l'apprentissage de la langue anglaise qui encouragent l'apprentissage, évaluent les progrès réalisés et mesurent les compétences. Soutenus par des années de recherches, nos programmes soutiennent les enseignants et les preneurs de décisions, et aident les apprenants à atteindre des réussites universitaires, professionnelles et personnelles.

Pour de plus amples renseignements à propos du test TFI™, contactez :

ETS Global ■ 43 rue Taitbout 75009 Paris ■ France

Tél : **+33 (0) 1 40 75 95 20** *(appel non surtaxé)*

Email : **serviceclient@etsglobal.org** ■ **www.etsglobal.org**



Copyright © 2021 par ETS Global. Tous droits réservés. ETS, le logo ETS et TOEIC sont des marques déposées d'ETS aux Etats Unis et dans d'autres pays. TFI est une marque de ETS. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

www.etsglobal.org



ETS Global



GLOBAL
A subsidiary of ETS